On doit donc saluer ici une étude courageuse, qui, si elle montre la fragilité et la porosité des typologies employées jusqu'ici, propose en contrepartie l'approche intelligente d'un phénomène particulièrement complexe.

Jean-François Croz.

Épigraphie. Numismatique.

L'Année Épigraphique 2002, sous la direction de Mireille Corbier : Paris, P.U.F., 2005, 891 pages.

Sous l'apparente uniformité d'une érudition foisonnante et d'une acribie sans défaut, chaque volume de l'*AÉ* présente des caractères propres, qui ne se découvrent qu'au terme d'une lecture minutieuse. La livraison 2002 contient relativement peu d'inscriptions nouvelles et importantes ; beaucoup de numéros ne concernent que des relectures ou des commentaires. Du moins ces 'généralités' et ces commentaires d'inscriptions montrent-ils que la documentation épigraphique est de plus en plus prise en compte dans les travaux des historiens. Ce qui nous a frappé dans le volume 2002 est l'extraordinaire variété des anthroponymes et des théonymes d'une partie du monde romain à une autre. On ne cesse, année après année, de découvrir des noms nouveaux. La formidable machine à gouverner et à civiliser que constituait l'Empire romain n'a pu accomplir sa mission qu'en acceptant les particularismes pour mieux les intégrer. Tout le monde y gagnait, et la notion même de résistance à la romanisation, qui était naguère le cheval de bataille de quelques historiens, s'effondre d'elle-même.

Selon l'usage, nous énumérons les inscriptions qui ont attiré notre attention, sans nous dissimuler l'inévitable part de subjectivité que comporte ce choix. Nous privilégierons les inscriptions qui concernent la vie littéraire ou culturelle. Généralités : le n° 40 signale une étude de M.H. Crawford *sur la numérotation des tribus romaines ; les n° 70 et 71 concernent le dossier des rapports de Pline le Jeune avec les provinciaux ; le n° 105 reflète les résultats d'une étude sur la charge d'ab epistulis* dans la carrière de Suétone ; le n° 121 est consacré à la vie professionnelle des acteurs ; le n° 133 met en lumière l'utilisation par Tite-Live des archives sacerdotales. Les n° 153 à 170 sont entièrement consacrés à la culture au sens général du terme : la connaissance du latin, l'usage de l'écriture, l'éloquence, les *carmina epigraphica*.

Rome. — Le n° 175 recense le personnel des bibliothèques, à partir de l'époque d'Auguste ; les n° 179 et 180, à propos de la topographie de Rome, mettent en cause Varron, Martial et Juvénal ; le n° 183 évoque en passant la maison de Sénèque. Mais il faut souligner surtout le n° 192, une étude nouvelle sur l'importante inscription des jeux séculaires d'Auguste, qui mentionne à sa ligne 149 la participation d'Horace : *Carmen composuit Q. Hor[at]ius Flaccus*. Enfin, le n° 231 décrit, d'après des inscriptions peintes, les étapes de la construction d'une partie des Thermes de Trajan.

Italie. — Les n° 317 à 328 reproduisent les graffites de la villa San Marco à Stabies ; les n° 340 à 345 concernent les tablettes de cire de L. Venidius Ennychus à Herculanum ; le n° 360 offre de nouvelles restitutions d'une inscription métrique d'Acerra ; le n° 397 propose une révision de l'album et de la *lex familiae Siluani*, à Trebula Mutuesca. À Spolète, n° 439 (l'inscription est connue), un chevalier a offert

quatre musiciens au théâtre de sa ville ; le n° 442 est une réédition du rescrit de Constantin à Hispellum ; le n° 451 reprend le décret de la colonie de Pise après la mort de Gaius César ; le n° 471 est une troisième exemplaire de l'inscription relative à l'*aqua Vegetiana* de Viterbe (le premier exemplaire a été détruit lors de la dernière guerre). À Este, le n° 562 cherche à identifier dans une inscription deux personnages cités par Martial ; les n° 556 et 577 sont des *tabellae defixionis*, l'une en latin, l'autre en grec ; deux femmes nommées au n° 592 étaient 'édiles' d'un édifice cultuel.

Péninsule ibérique. — L'étude n° 661 s'intéresse à Cornelius Bocchus, mentionné par Pline l'Ancien. Les n° 734 à 746 sont des fragments de bronze de lois municipales provenant du marché des antiquités et entrés au musée de Séville ; le n° 747a-b représente deux nouveaux fragments d'une loi municipale flavienne. Le n° 785a-b est une plaque de bronze opisthographe dont les inscriptions concernent une question de citoyenneté locale et d'*hospitium* entre deux villes voisines. Le n° 786a-b est une balle de fronde du temps de la guerre contre Sertorius, tandis que le n° 799 est un essai de restitution et de réhabilitation d'une inscription d'Agrippa présumée fausse. Le n° 851 est une inscription en l'honneur d'Élagabal qui a subi un martelage général, ce qui est rare. Une inscription métrique sur une urne de marbre, n° 857, s'inspire de Martial et de Manilius ; une autre, sur un bol de céramique, n° 863, reproduit avec une variante un distique d'Ovide, *Tristes* II, 105-106.

Gaules. — On trouve, sous le n° 921, une inscription honorifique de la colonie d'Arles à un notable local ; sous le n° 930, à Nîmes, un acte de l'association universelle des artistes dionysiaques, en grec. Le n° 1045a est un graffite avant cuisson sur une coupe en céramique sigillée, reproduisant le début du livre II de l'*Énéide*. Dans les provinces danubiennes, l'épigraphie reflète fortement la présence de l'armée, notamment par les stèles funéraires (par exemple les n° 1150 à 1156) ; les diplômes militaires, le plus souvent à l'état de fragments, sont fort nombreux — les détecteurs de métaux continuent à sévir — et nous renonçons à les énumérer. Beaucoup de ces objets arrivent sur le marché sans indication de provenance ; les n° 1723 à 1775 *passim* en fournissent une ample moisson.

En Macédoine on trouve, sous le n° 1293, une lettre de Galère et Maximin aux habitants d'Héraclée Sintique, que cette inscription permet de localiser avec plus de précision. En Épire le n° 1302 propose de nouvelles restitutions de l'inscription tétrarchique de Corfou. L'Achaïe livre quelques longues inscriptions, le plus souvent en grec, parfois bilingues : à Messène, n° 1314a-b, deux bases de statues ; à Delphes, les n° 1331 à 1339 concernent le territoire de la cité et la terre sacrée d'Apollon ; l'une de ces inscriptions, n° 1335, du printemps 52 p. C., fournit un repère pour dater le voyage de saint Paul à Corinthe. Dans la province de Pont-Bithynie, le n° 1350 donne la liste complète des tribus de la ville de Bithynion. En Asie, le n° 1366 est une base de statue en l'honneur de Quinctius Flamininus ; le n° 1423 livre un nouveau fragment du sénatus-consulte de Sylla pour Stratonicée. Dans le domaine de la culture, le n° 1392 célèbre un ancien militaire, qui fut en même temps poète et comédien amateur, et le n° 1434 chante la gloire d'un musicien, vainqueur à de nombreux concours. En Lycie-Pamphylie, le n° 1472 est un autel élevé par la confédération lycienne en l'honneur de Claude. En Syrie, le n° 1501 propose une nouvelle lecture d'une inscription de Doura-Europos dédiée à Commode. En Afrique Proconsulaire, le n° 1676 concerne le poète Aviénus.

Après cet échantillonnage, nous voulons redire notre admiration devant la perfection typographique de l'*AÉ* 2002, où nous n'avons trouvé qu'une erreur : au n° 679, lire *quisquis ... uend[erit* ou *-ere uolet]*, au lieu de *quisquis ... uend[ere* ou *-erit uolet]*. Signalons aussi que le n° 713 adopte, en l'améliorant, une correction

que nous avons suggérée ici même, *REL* 82, 2004, page 419 (*Euryphanta* au lieu de *Surypantha*). Et nous terminerons sur une note émouvante : au n° 1622, les défunts s'adressent à leur cité et lui disent : « Adieu, cité de Camara ; sois florissante pour l'éternité : et nous aussi, soyons heureux, si les morts peuvent être heureux. » En une formule simple et sans doute banale, tout le tragique de la condition humaine.

Hubert Zehnacker.

Supplementa Italica, Nuova serie, 22, sous la direction de Silvio Panciera, Unione Accademica Nazionale : Rome, Edizioni Quasar, 2004, 286 pages, illustrations dans le texte.

Ce volume marque le début de la quatrième série des *Supplementa Italica*, entreprise commencée en 1981 dont la finalité est de donner régulièrement l'état d'avancement des nos connaissances sur l'épigraphie italienne, en signalant tant les nouveaux documents que la bibliographie parue sur les documents déjà connus. Une telle entreprise n'est jamais achevée : c'est pourquoi, dans cet ouvrage, à côté de *Supplementa* proprement dits, concernant la IX^e^ région, la Ligurie (Forum Iulium Iriensium, par Laura Baffo), on trouvera des *Supplementorum supplementa*, concernant des zones qui ont déjà fait l'objet de *Supplementa*. On ne trouvera certes pas de nouveautés sensationnelles. Mais, comme Silvio Panciera le rappelle dans son introduction, ce genre de recension minutieuse et parfois ingrate est absolument indispensable — et ne peut pas être considérée, aujourd'hui encore, comme remplacée par les banques de données informatisées (comme le projet EAGLE, Electronic Archive of Greek and Latin Epigraphy). Ce nouveau volume en est la parfaite illustration.

Dominique Briquel.

I. Piso, *Inscriptions d'Apulum (Inscriptions de la Dacie romaine - III 5)* (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 24) : Paris, 2001. 2 tomes, XXII-580 pages.

Comme l'indique son sous-titre, ce volume s'inscrit dans la série des *Inscriptiones Daciae Romanae* publiée depuis 1975 par l'Academia Româna de Bucarest, à la suite des volumes déjà consacrés à la province de Dacie supérieure, auxquels I. Piso avait déjà collaboré pour la colonie de Sarmizégéthuse (*I.D.R.*, III, 2 et 3). Un tome complémentaire, regroupant l'instrumentum domesticum d'Apulum, est d'ailleurs paru un peu avant à Bucarest par les soins de Cl. Baluta (*I.D.R.*, III, 6, 1999). Il faut se réjouir de cette coopération entre l'Académie roumaine et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui permet de compléter dans de très bonnes conditions une collection utile à tous les épigraphistes, et grâce à laquelle sont également parues les *Inscriptions de Callatis* d'A. Avram, dans la série parallèle des *Inscriptiones Scythiae minoris antiquae* de l'Académie roumaine (*I.Sc.M.*, III, 1999). Mais si le volume de Callatis suivait la présentation traditionnelle de la série, celui d'Apulum innove en adoptant les normes utilisées par le *C.I.L.* et ses suppléments les plus récents, aussi bien pour les signes diacritiques que pour le plan, qui suit l'ordre traditionnel depuis le corpus mommsénien : inscriptions religieuses,

impériales, sénatoriales, équestres, municipales, funéraires et enfin indéterminées. Il faut tout spécialement souligner la qualité de la présentation et de l'illustration, qui propose d'excellentes photographies, insérées, luxe très appréciable, dans le corps du texte et, comme dans les *I.L.N.*, remplacées quand la pierre a disparu par une reproduction de dessin ou de copie anciens, particulièrement bien venue dans le cas d'Apulum, qui possède une riche tradition épigraphique remontant aux XVI^e^ et surtout XVII^e^ siècles. Les textes sont accompagnés d'un lemme faisant judicieusement ressortir les corpus les plus importants, d'une traduction française et d'un apparat. Le commentaire, substantiel sans être prolixe, peut passer pour un modèle du genre, dans lequel on retrouve la science très sûre et très complète de I. Piso et les références qui permettent de pousser plus loin l'analyse. C'est dire qu'on dispose avec ce livre d'un corpus aux normes les plus modernes, et qui sera une référence d'autant plus utilisée qu'Apulum possède une collection d'inscriptions aussi abondante (724 numéros au total) que variée : à la riche épigraphie militaire laissée par la légion XIII^e^ *Gemina*, qui y tenait garnison depuis le règne de Trajan, s'ajoutent en effet des textes tout aussi importants en matière d'administration provinciale, la ville ayant été la résidence du gouverneur de Dacie supérieure, puis des Trois Dacies, mais aussi municipale, puisqu'aux *kanabae* de la XIII^e^ légion vinrent s'ajouter successivement deux municipes distincts (*Aurelium*, bientôt promu au rang de *colonia Aurelia*, et *Septimium*), cas de tripartition municipale à peu près unique dans tout l'empire romain.

Une des principales caractéristiques de ce corpus est le nombre très important des dédicaces religieuses, qui, avec plus de 400 numéros, occupent entièrement le premier des deux volumes. Si Jupiter et le panthéon classique sont logiquement bien représentés, ce sont surtout les divinités secondaires ou locales, les Génies et les vertus divinisées ou les hypostases moins connues des grands dieux qui font le principal intérêt de la collection. Ainsi ne compte-t-on pas moins de cinq monuments à Jupiter Conseruator (n° 112, 210-213), deux à Jupiter Stator (n° 226 et 230) et trois à Jupiter Depulsor (n° 109, 110 et 232), dont le dernier est également dédié à Jupiter Victor : association précieuse qui, comme le note justement le commentaire de I. Piso, suggère qu'il s'agit plus en l'espèce d'une des formes du Jupiter militaire et national romain que du dieu régional du Norique et de la Pannonie. Une mention spéciale doit être faite pour les quatre dédicaces à Epona, la déesse celtique des chevaux (n° 66-71), qui proviennent toutes d'un grand édifice situé au sud-est du camp légionnaire et qu'on interprète aujourd'hui comme le prétoire du gouverneur de Dacie. L'épigraphie permet ici d'éclairer des données archéologiques un peu anciennes. Une des inscriptions (n° 71) est en effet dédiée par un *superiumentarius* qui, comme l'avait déjà vu A. Stein, devait appartenir aux services du gouverneur : on connaît un cas un peu semblable à Carnuntum, où a été récemment découvert un ex-voto fait à Epona par les *superiumentarii et muliones* du légat de Pannonie supérieure. Toutes ces données sont très exactement fournies par le commentaire de I. Piso, qui connaît aussi bien Carnuntum qu'Apulum, et on s'étonne seulement qu'il y manque les références des inscriptions dans *L'Année épigraphique* (pour Carnuntum *AE*, 1991, 1308 = 1992, 1417 et pour Apulum *AE*, 1957, 257, d'après R. Magnen, *Epona*, Bordeaux, 1953, p. 43, n° 29 bis). Mais l'important est qu'à Apulum ces monuments peuvent être replacés dans leur cadre d'origine, celui de la résidence du gouverneur de Dacie, d'où proviennent également trois dédicaces à Sérapis, qui laissent supposer l'existence d'un sanctuaire de ce dieu (n° 317-319), un autel offert par un légat de légion au Genius praetorii (n° 84), ainsi que plusieurs autres monuments élevés par des gouverneurs ou par des *officiales* (n° 263, 266, 435, 449, 459), dont en particulier une dédicace de la *schola* des *speculatores* (n° 426). C'est bien le matériel épigraphique qui assure ici l'iden-

tification archéologique du bâtiment, et ce n'est pas un des moindres mérites de ce corpus que de permettre une exploitation aussi fine des données topographiques, grâce en particulier aux planches I-III de l'introduction, où sont localisés les lieux de découverte des inscriptions. Apulum est ainsi une des très rares capitales où l'on puisse reconstituer le prétoire du gouverneur provincial, avec ses inscriptions, et la richesse épigraphique de la province explique sans doute qu'un des meilleurs parallèles vienne encore de Dacie, et plus précisément de la voisine Sarmizégéthuse, où des fouilles récentes ont mis au jour la résidence du procurateur de Dacie Apulensis, avec là encore une *area sacra* et de nombreuses inscriptions publiées elles aussi par I. Piso.

Les inscriptions impériales et les dédicaces honorifiques sont curieusement assez peu nombreuses, à l'exception des notables municipaux, pour lesquels sont répertoriées une dizaine de carrières, dont quelques-unes atteignent le rang équestre. Après une douzaine de listes militaires fragmentaires, dont aucune n'a l'importance de celles qu'on trouve dans d'autres camps légionnaires, comme par exemple à Viminacium, l'essentiel du second volume est donc occupé par les funéraires, qui regroupent environ 200 textes. On trouve logiquement là de nombreux soldats, avec plusieurs grades rares et fort intéressants pour l'histoire de l'armée romaine, et à nouveau une grande quantité de notables municipaux, d'Apulum, mais aussi du reste de la Dacie, qui sont dispersés, selon l'ordre alphabétique, au milieu des défunts dits ordinaires. On compte ainsi au total trois quattuorvirs pour les deux municipes d'Apulum et une dizaine de duumvirs pour la colonie, mais aussi cinq augures, cinq pontifes et même un haruspice, qui a élevé à lui seul une demi-douzaine d'inscriptions : chiffres exceptionnels qui témoignent de la vitalité de l'institution municipale, autant que de la pratique épigraphique dans la province. C'est dire tout l'intérêt de ce nouveau corpus, qui met cette magnifique documentation à la disposition des savants dans des conditions quasi-parfaites. Ce n'est qu'en fouillant dans les fonds des index qu'on arrive à trouver quelques petites lacunes (comme les n° 261 et 266 sous la rubrique *librarius* de l'index militaire ou le rare *aetoma* dans celui du vocabulaire), et il faut remercier vivement I. Piso de nous avoir fourni une somme aussi riche, qui servira désormais de référence à tous les épigraphistes.

François Bérard.

Stefano Conti, *Die Inschriften Kaiser Julians* : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2004 (Altertumswissenschaftliches Kolloquium 10), 221 pages + 13 planches.

L'avant-propos, sobre et rapide, de l'ouvrage en donne une raison d'être qui rend le son de l'évidence : au sujet de l'empereur Julien, dont de nombreux textes littéraires construisent une image pour le moins contrastée, il est à coup sûr indispensable d'enquêter en parallèle sur des documents d'une tout autre nature. Stefano Conti laisse à d'autres sans doute le soin d'interpréter ces documents et d'en apprécier la valeur. Les historiens de Julien les utiliseront en sachant fort bien ne pas considérer la documentation épigraphique comme l'expression irrécusable de la vérité sur le personnage, mais en y reconnaissant un témoignage inaltéré sur les procédures et le langage du loyalisme institutionnel de l 'époque. Le travail accompli par l'A. est un travail d'épigraphiste précis, complet et ordonné, qui accompagne chaque document de toutes les explications disponibles et de tous les compléments d'information souhaitables.

Les six années de césarat de Julien et ses dix-huit mois de règne nous ont laissé 192 textes inscrits le concernant. De quoi faire un livre, donc. Le sujet, c'est-à-dire l'écoute, à propos de Julien, de cette vaste voix indécise, sorte de *uox populi* à l'expression raide et corsetée par les usages, avait déjà tenté un historien de Julien, J. Arce Martinez, avec ses *Estudios sobre el Emperador Fl. Cl. Juliano. Fuentes literarias, epigraficas, numismaticas*, Madrid, 1984. Le travail de Stefano Conti, plus spécialisé, est nécessairement plus complet ; il ajoute environ 70 inscriptions à l'inventaire de son prédécesseur.

Les incriptions sont classées par diocèses, et au sein de chacun d'eux par provinces. L'ouvrage comporte des *indices* très utiles et dont la seule lecture est pleine d'intérêt. On y trouve successivement un index onomastique, avec les quarante-sept façons différentes (!) dont le nom du prince peut être écrit ; un index des titulatures attribuées à Julien, un index des titres de victoire ; puis un index des formules laudatives, avec une section spéciale pour celles qui concernent la religion (on peut discuter certains classements : *princeps philosophiae* n'est pas proprement un caractérisant religieux, ni non plus *magister uirtutum*). Suivent un très bref index des noms des autres empereurs (à peu près entièrement rempli par les nominations de Constance II), un index géographique ; un index des dédicants, un index des formules initiales et un des formules finales, un index des noms de monuments et d'édifices. Il faut y ajouter un *index nominum* général renvoyant aux notes et commentaires, et enfin un index des sources épigraphiques, mais aussi littéraires.

Au début de l'ouvrage figure une bibliographie sélective, puis une série de chapitres qui exploitent de manière sobre et pertinente les informations de différente nature fournies par ce trésor d'inscriptions : géographiques, administratives, archéologiques, chronologiques. L'auteur y étudie aussi la signification des formules laudatives. Il extrait également de la masse, pour les commenter, les inscriptions qui peuvent référer à des mesures spécifiques prises par Julien dans sa législation.

Le parcours de cette documentation, rendu facile et efficace grâce au système de renvois et d'*indices*, nous offre de Julien une approche intéressante. Sans doute ces inscriptions sont-elles pour la plupart répétitives et systématiques, sans doute bien d'autres souverains ont-ils été décorés des mêmes titres. Toutefois certaines savent reconnaître les qualités et les actions spécifiques de Flavius Claudius Iulianus : il fut le restaurateur des cités et de l'État, le restaurateur de la religion, il fut même empereur philosophe ; ainsi, le long des routes et des places publiques, les citoyens de l'empire étaient-ils quelque peu informés de ce qui se passait au sommet. Certes il ne faut pas oublier qu'à ces muettes acclamations s'opposaient des huées et des sarcasmes, des quolibets qui dénigraient un écrivaillon sectaire et rabat-joie. Mais dans notre corpus se déploie l'image d'un parfait homme d'État et d'un splendide vainqueur : cette image existait, les pierres la rendent indéniable ; il est indispensable de ne pas la négliger, sous peine de ne rien comprendre à l'admiration que le prince a inspirée en son temps à des hommes de valeur et des écrivains de qualité.

Jean Bouffartigue.